

MAIRIE DE APPEVILLE

50500 APPEVILLE

Afférents au C.M. : 11

En exercice : 11

Ont pris part à la délibération : 11

Convocation : 04.06.20

Affichage : 18.06.20

SEANCE DU 11 JUIN 2020

Le onze juin deux mille vingt à 20 H 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Michel LEBLANC, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs Robert HOUELBEC, Patrice PATERNOSTER, Joël LEMYRE, Ludovic DRIEU, Aurélien MARION, Maurice STIEMBERT.
Mesdames Laëtitia LEGALLOIS, Géraldine ROMAIN, Lucie GRATIEN, Ludivine GUERET.

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS :

Monsieur Robert HOUELBEC a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et expose ce qui suit :

- Vote des taux et du budget de la commune 2020
- Vote du budget du lotissement 2020
- Lotissement : proposition de suivi des travaux de viabilisation des nouveaux lots par Monsieur SAVELLI, géomètre expert
- Eglise :
 - Tranche de travaux 2020
 - Honoraires de l'architecte
 - Lancement de l'appel d'offre
 - Travaux église 2019 : entreprise BODIN remise des pénalités de retard
- CCAS : élection des membres du conseil
- Commission des impôts : désignation des membres
- Vote des membres du CCAS
- Convention FDGDON 2020 lutte contre les frelons asiatiques
- Questions diverses

2020-21 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition des deux taxes pour l'année 2020 :

Taxes foncières sur les propriétés bâties	13,45 %
Taxes foncières sur les propriétés non bâties	29,82 %

2020-22 : VOTE DU BUDGET 2020 :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2020 qui se présente de la façon suivante :

- FONCTIONNEMENT :

DEPENSES = RECETTES = 251 099,74 euro

- INVESTISSEMENT :

DEPENSES = RECETTES = 174 136,71 euro

2020-23 : LOTISSEMENT DE LA GUERRERIE : VOTE DU BUDGET 2020:

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2020 qui se présente de la façon suivante :

- FONCTIONNEMENT :

DEPENSES = RECETTES = 196 551,92 €

- INVESTISSEMENT :

DEPENSES = RECETTES = 158 275,96 €

2020-24 – LOTISSEMENT : PROPOSITION DE SUIVI DES TRAVAUX DE VIABILISATION DES NOUVEAUX LOTS PAR MONSIEUR SAVELLI, GEOMETRE EXPERT :

Monsieur le Maire informe les membres présents que Monsieur Pascal SAVELLI géomètre expert a fait une proposition d'honoraires de 2000,00 € pour assurer le suivi des travaux de viabilisation des nouveaux lots.

Après délibération à l'unanimité des présents le Conseil Municipal accepte la proposition d'honoraires de Monsieur SAVELLI pour le suivi des travaux de viabilisation des nouveaux lots.

2020-25 – EGLISE : HONORAIRES DE L'ARCHITECTE

Monsieur le Maire informe les membres présents que pour les travaux sur l'église votés au budget 2020 il est nécessaire de recourir à un architecte pour établir le dossier de consultation des entreprises et le suivi des travaux.

Monsieur François Jacquemard architecte du patrimoine, qui a établi en 2019 le dossier de demande d'autorisation de travaux, a fait une proposition d'honoraires de 11 500,00€ HT, prestation calculée sur la base de 10% du montant estimé des travaux HT. Le montant de ces travaux a été estimé à 116 800,00€ HT lors du dépôt du dossier de demande d'autorisation de travaux.

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal accepte la proposition d'honoraires de Monsieur François JACQUEMARD.

2020-26 – EGLISE : LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRE

Vu l'inscription au budget d'une nouvelle tranche de travaux sur l'église

Vu l'acceptation des honoraires de Monsieur JACQUEMARD architecte du patrimoine pour établir le dossier de consultation et de suivi des travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, autorise Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offre pour les travaux sur l'église inscrits au budget 2020.

2020-27 – REMISE DES PENALITES DE RETARD SUR LES TRAVAUX 2019 DE L'EGLISE LOT MACONNERIE :

Sur proposition de Monsieur le Maire, à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal décide de ne pas réclamer à la SARL BODIN des pénalités de retard qui aurait pu être dues au regard d'une réception des travaux intervenue le 23 avril 2019 pour une date prévue dans l'ordre de service au 3 mars 2019.

2020-28 – CCAS-DESIGNATION DES MEMBRES DU CCAS :

La présidence est assurée par le Maire.

Les membres du Conseil Municipal suivants sont nommés membres du Centre Communal d'Action Sociale :

Lucie GRATIEN, Ludivine GUERET, Laëtitia LEGALLOIS, Joël LEMYRE, Patrice PATERNOSTER.

2020-29 : COMMISSION DES IMPOTS :

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

La désignation des commissaires est effectuée par la Direction Générale des Finances Publiques de la Manche à partir d'une liste de contribuables en nombre double proposé sur délibération du Conseil Municipal.

En conséquence, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal propose la liste de contribuables suivante :

- Commissaires titulaires : Ludovic DRIEU, Lucie GRATIEN, Robert HOUELBEK, Joël LEMYRE, Aurélien MARION, Patrice PATERNOSTER, Géraldine ROMAIN, Maurice STIEMBERT, Denis DIGEON, Jean LECAUDEY, Hervé MARIE, Geneviève TESTA.
- Commissaires suppléants : Ludivine GUERET, Laëtitia LEGALLOIS, Charles AUVRAY, Henri BEAUJOUR-BOURGET, Alain DRIEU, Alice MAUDUIT, Josette NOEL, Charlotte POISSON, Daniel ROBIOLLE, Christian THIEBOT, Marie-Thérèse TREBERT, Marie-Joseph VIATGE.

**2020-30 : CONVENTION FDGDON 2020 LUTTE CONTRE
LES FRELONS ASIATIQUES :**

Sur proposition de Monsieur le Maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de renouveler la convention de lutte contre les frelons asiatiques pour l'année 2020.

Rien ne restant à l'ordre du jour la séance est levée à 23 heures 25.
Les an, mois, jour que dessus.

LEBLANC M.

HOUELBECC R.

PATERNOSTER P.

DRIEU L.

GRATIEN L.

GUERET L.

LEGALLOIS L.

LEMYRE J.

MARION A.

ROMAIN G.

STIEMBERT M.